

**LIGUE REGIONALE DE GOLF
DU GRAND EST**

**TOURNOI
INTERCLUBS
SENIOR
REGLEMENT
2026**

VERSION MAJ 10/2025

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

PRESENTATION DU TOURNOI

OBJECTIF

Le TOURNOI INTERCLUBS SENIORS (TIS) est organisé sur le territoire Lorrain sous l'égide de la Ligue Régionale de Golf du Grand Est (LRGGE)

- Conformément aux règlements des compétitions, édictés par la Fédération Française de Golf,
- Afin de donner un cadre sportif aux rencontres amicales interclubs des sections Sénior des associations sportives lorraines.

COMMISSION SENIORS DE LA LIGUE

La Section Séniors de la LRGGE (SSLRGGE) :

- Veille au bon déroulement du tournoi ;
- Assure le suivi de la compétition et la diffusion des résultats ;
- Choisit les parcours neutres nécessaires au déroulement des épreuves ;
- Examine et statue sur les demandes de dérogation émanant des clubs ;
- Instruit et résout au mieux tout différend susceptible d'intervenir, quelle qu'en soit la nature.

REUNION PLENIERE

La Réunion Plénière rassemble les responsables des seniors des AS des clubs Lorrains. Les Directeurs des golfs sont invités à titre consultatif. Elle est réunie au moins une fois l'an le plus tôt possible avant la saison golfique sur convocation de la SSLRGGE.

Lors de cette réunion, l'assemblée :

- Examine les propositions faites par la SSLRGGE et les divers Responsables des Seniors pour l'évolution des TIS
- Arrête la liste des clubs participants
- Arrête le nombre et la composition des poules
- Etablit le calendrier

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Le TIS est une compétition par équipes mixtes comprenant une phase qualificative par poules et des finales par rang de classement dans les poules. Chaque club du territoire Lorrain ne peut engager qu'une seule équipe.

Le Capitaine de l'équipe qui reçoit est entièrement responsable de l'organisation, du bon déroulement de la rencontre.

La compétition est ouverte à tous les joueuses et joueurs Seniors et Seniors 2, dates anniversaires (50 et 65 ans) à la veille de la compétition, détenteurs d'une licence FFGolf de type 1 c.-à-d. obligatoirement membre de l'Association Sportive du club qu'ils représentent et titulaires d'un certificat médical enregistré à la FFGolf. Leur vérification en revient respectivement aux clubs participants. Le non-respect de cette disposition entrainera le forfait du joueur. Un joueur membre de plusieurs AS, ne peut jouer que pour le club indiqué sur sa licence.

PHASE QUALIFICATIVE

Constitution des poules

Les clubs sont répartis en poules, leur constitution est déterminée lors de l'AG annuelle sur proposition de la SSLRGGE.

Dans cette phase, chaque club rencontre tous les autres clubs de sa poule en match aller et retour. Les rencontres peuvent être organisées en un contre un ou exceptionnellement et exclusivement sous forme de triangulaire.

Lieux et dates

Le calendrier général des matches est élaboré en tenant compte des calendriers officiels publiés par la FFGolf (compétitions nationales Amateurs, Grands Prix, Trophées Seniors) ainsi que les Omniums.

Les rencontres ont traditionnellement lieu le jeudi mais, en cas de nécessité, les équipes peuvent convenir entre elles de se rencontrer un autre jour.

Le calendrier est validé par la SSLRGGE sur proposition des capitaines des équipes concernées. En cas de désaccord entre les équipes d'une même poule, l'arbitrage sera rendu par la SSLRGGE.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Après validation des poules et du calendrier, en cours de saison, tout changement de date souhaité par les clubs doit être transmis dans les **72 heures** la LRGGE, faute de quoi la rencontre est déclarée nulle et ne fait l'objet d'aucun point pour les clubs participants.

Équipe représentative

Pour chacun des matchs aller ou retour, l'équipe représentative est constituée d'au moins 8 compétiteurs tels que définis au § « Organisation de l'épreuve » et comprend la totalité des joueurs et joueuses figurant sur la liste d'inscription transmise au club d'accueil.

La composition de l'équipe peut être différente à chaque match.

L'équipe qui ne présenterait pas le minimum de 8 joueurs le jour de la compétition perdra le match par forfait et n'enregistrera aucun point.

L'équipe qui ne se présenterait pas le jour de la compétition perdra le match par forfait, n'enregistrera aucun point et ne pourra gagner sa poule.

Index

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à **35,4**.

Forme de jeu

Chaque match se dispute en simple Stableford sur 18 trous entre une équipe hôte et une équipe visiteur. Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans RMS et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition. En fonction des possibilités ou des dates disponibles des triangulaires sont organisées, l'une des équipes visiteurs prenant le rôle d'équipe hôte qui reçoit par rapport à l'autre équipe visiteur.

Inscriptions

La liste des joueurs doit parvenir au club organisateur au plus tard 3 jours pleins ouvrables avant la compétition (soit le lundi soir pour un match ayant lieu le jeudi). Tout joueur inscrit et prenant le départ du tour devra régler son droit de jeu.

Le nombre de participants dans le respect du minimum de 8 joueurs par club ressortent de l'accord entre les capitaines respectifs et la direction du club hôte. Dans le cas contraire les règles suivantes s'appliquent :

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

- **18 trous** : maximum 24 flights de 3 joueurs soit 72 joueurs répartis entre les clubs, obligation de présence d'au moins 1 joueur de chaque club dans le flight.
- **<18 trous** : maximum 13 flights de 4 joueurs soit 52 joueurs répartis entre les clubs, obligation de présence d'au moins 1 joueur de chaque club dans le flight.

Départ et Equipes

Les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Dans le but de respecter la convivialité induite par cette épreuve la formule du départ en shot gun est privilégiée. Cependant son organisation est de la responsabilité du club hôte en accord avec le club visiteur pour choisir une autre formule Tee n°1, 1 et 10).

L'ordre des départs des matchs de qualification est fixé par le club d'accueil en accord avec les Capitaines concernés. Les parties seront composées, autant que possible, de compétiteurs d'index voisins.

Pour permettre la prise en compte du score, chacune des parties doit inclure au moins 1 joueur du ou des clubs adverses. Dans tous les cas sont exclues les parties comportant uniquement les joueurs d'un seul et même club.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ établis le mardi après-midi sont publiés et transmis aux clubs participants au plus tard **2 jours** ouvrables avant le début de la compétition, soit le **mardi soir** pour un match se déroulant le jeudi.

Résultats et classement

Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 8 meilleurs scores bruts et des 8 meilleurs scores nets.

En cas d'une météo défavorable ou de tout évènement interdisant la poursuite du jeu en toute sécurité, 2 cas se présentent :

§1 : Départ du tee 1 ou 1 et 10

- Au moins 8 joueurs de chaque club participant ont terminé le parcours, le classement s'effectue selon la règle normale
- Moins de 8 joueurs de chaque club participant ont terminé le parcours, la rencontre est reportée à une date ultérieure après accord des capitaines.

§2 : Départ en shot-gun

- Les capitaines prennent en commun le choix de la méthode de prise en compte du score ou le report de la compétition à une date ultérieure

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Tout joueur, en fonction de son score peut figurer à la fois dans les huit joueurs retenus en brut, et également dans les huit joueurs retenus en net.

Pour le RESULTAT DU MATCH, les points sont attribués comme suit :

- Vainqueur en BRUT : 1 point
- Vainqueur en NET : 1 point
- Vainqueur de la rencontre (brut + net) : 1 point
- Vainqueur à l'extérieur : 1 point bonus
- Vainqueur par forfait : 3 points
- Club forfait pour un match aller ou retour : 0 point
- Égalité lors d'un match : 1,5 point au club recevant et 2 points au visiteur

Les points obtenus à l'issue de chaque match aller ou retour s'additionnent aux points obtenus dans les rencontres déjà jouées.

Le club totalisant le plus de points à l'issue de tous les matchs de poule est qualifié pour la finale de rang 1 des vainqueurs des poules. En cas d'égalité au nombre de points en tête d'une poule pour désigner le club qui participera à la finale, le départage est effectué au total brut + net particulier et finalement au meilleur total brut + net enregistré sur la saison.

La déclaration finale, après vérification de l'ensemble des feuilles de match est effectuée par la SSLRGGE.

En cas de contestation du score par l'une et/ou l'autre équipe, il revient au responsable de la LRGGE de statuer par une décision motivée. Proportionnée, elle pourra entre autres aller jusqu'à annulation de la rencontre et reprogrammation sur terrain neutre.

Feuille de match

La feuille de match informatisée complétée est imprimée et signée en deux exemplaires par les capitaines des équipes concernées. Chaque capitaine en conserve un exemplaire.

Toute remarque ou réclamation portant sur un match doit obligatoirement figurer sur la feuille de match pour pouvoir être examinée par la LRGGE.

Dans les **24 heures**, le responsable Seniors du club hôte adresse par courrier électronique (à défaut par voie postale) la feuille de match simplifiée à la LRGGE. Au-delà d'un délai de **72 heures** pour la réception par la LRGGE de la feuille de match, le club d'accueil est déclaré perdant sur tapis vert et le club visiteur crédité des 3 points de la victoire.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

FINALES

Lieu et date

Les finales se déroulent sur terrain neutre. La date et le lieu en sont fixés par la LRGGE aussitôt que possible après la publication du résultat des qualifications. L'organisation des rencontres est de la responsabilité des clubs hôtes assistés de la LRGGE.

Sauf circonstances exceptionnelles, les capitaines des équipes concernées doivent confirmer la participation de leur club au plus tard 7 jours pleins ouvrables avant les épreuves, soit le jeudi soir pour une finale se déroulant le jeudi suivant.

Équipes représentatives

Les finales du TIS regroupent les clubs de chacune des poules **selon leur rang** dans leur poule respective en fin de saison. Les équipes représentatives sont limitées chacune à 18 joueurs avec un minimum de 12 qui tous auront participé à un minimum de 1 rencontre de qualification. Les caddies ne sont pas acceptés. Seul le club vainqueur de la finale de rang 1 est qualifié pour la finale inter-ligues « Super Grand Est » opposant les clubs vainqueurs de leur tournoi dans les territoires d'Alsace et de Champagne-Ardenne, ainsi que de Bourgogne, et de Franche-Comté ; si cette équipe est déjà qualifiée d'office pour la finale Super Grand Est (vainqueur l'année précédente), l'équipe classée seconde de la finale de rang 1 sera également qualifiée. Une équipe qui ne participe pas à la finale de son rang ne figure pas au classement de l'ensemble des clubs.

Index

La finale est ouverte aux joueurs et joueuses de tous index mais le calcul des scores nets est effectué avec l'index limite fixé à **35,4**.

Forme de jeu

Les finales se disputent sur 18 trous en simple Stableford.

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

Tous les scores sont obligatoirement enregistrés dans RMS et envoyés au serveur FLEOLE par le club accueillant la compétition.

Inscriptions

La liste doit parvenir au club organisateur au plus tard 3 jours ouvrables avant la compétition, soit le lundi pour une finale se déroulant le jeudi.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

Heures de départ

Les finales sont organisées en shot gun et sauf conditions exceptionnelles, l'horaire de départ est publié et transmis aux clubs participants au plus tard 2 jours pleins ouvrables avant le début de la compétition, soit le mardi soir pour une finale se déroulant le jeudi.

Marques de départ

Tous les départs s'effectuent des marques rouges pour les Dames et des marques jaunes pour les Seniors.

Classement

Le score de chaque équipe est obtenu par addition des 8 meilleurs scores bruts et des 8 meilleurs scores nets.

En cas d'égalité entre deux équipes, le départage s'effectue sur le 9ème meilleur score brut, puis le 10ème et ainsi de suite.

Tout joueur, en fonction de son score peut figurer à la fois dans les huit joueurs retenus en brut et également dans les huit joueurs retenus en net

Le club vainqueur de la finale de rang 1 sera détenteur du Trophée du Tournoi Interclubs Seniors jusqu'à la finale suivante.

Résultats

La feuille de match et ses annexes à compléter sont envoyées à chaque club par celui d'accueil.

LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

CAHIER DES CHARGES

Le club qui reçoit doit prévoir la capacité pour les joueurs de son club, et ceux du ou des clubs reçus de se restaurer. L'organisation du repas et sa forme font donc l'objet d'une concertation entre les responsables Seniors des Clubs participant à la rencontre.

La participation au repas, et les frais qui en découlent sont indépendants de la compétition et du droit de jeu.

Droits d'engagement

Le montant du droit d'engagement « visiteur » est proposé au cours de l'assemblée plénière de la section seniors et approuvé, après consultation, par chacun des clubs participants. Le droit d'engagement unique, valable pour une saison, est acquis au club organisateur. Les clubs organisateurs fixent librement le montant de la participation de leurs membres.

Chaque club participant au TIS est redevable envers la LRGGE d'une participation annuelle aux frais d'organisation, elle est fixée à 60 € pour la saison 2026.

Préparation du terrain

Aucune préparation spécifique du terrain n'est requise.

Heures d'ouverture

L'accueil du club, le bar et le practice sont ouverts 30 minutes avant le 1er départ.

Le club met gracieusement un vestiaire à disposition des compétiteurs.

Terrain, locaux, informatique

Ces moyens sont mis gracieusement à disposition par les différents clubs organisateurs pour les besoins de l'épreuve, en contrepartie du droit de jeu.

Voiturettes et Chariots

L'utilisation des voiturettes est réservée aux joueurs titulaires d'une carte d'invalidité permanente ou exceptionnellement sur présentation d'un certificat médical en cours de validité. Un minimum de 10 chariots doit être disponible.

Signaux sonores : le club organisateur doit disposer de deux cornes de brume en état de marche pour pouvoir, le cas échéant, annoncer les situations dangereuses et les interruptions et reprises du jeu.